ROUBAIX

LILLE, 15, rue d'Angleterre —o— Grande-Rue, 84, ROUBAIX

CONDITIONS : Par les Postes : Un an ..... 20 francs. Six mois ..... 10 — Trois mois ..... 5 — Départements, Belgique et Etranger, Port en sus

PUBLICITÉ : Annonces ..... 0 fr. 25 ligne. Réclames ..... 0,75. Petits-divers ..... 1,50. Locale 2,00

PETIT CARNOTIER

Samedi 2. — Saint Athanase, évêque et docteur. — Aujourd'hui : Jolimetz, Cambrai (Bon-Pasteur). Lille St-Joseph (Filles de la Charité). Soleil : lever, 4 h. 40, coucher 7 h. 13 m. — Lune : lever : 19 h. 14 m., coucher, 0 h. 16 m.

LES TEMPÉRATURES DU 1er MAI A LILLE

Minimum sous abrits	[illegible]
— — découvert	[illegible]
Surface du sol, 9 h. du matin	[illegible]
A 1 mètre de profondeur	[illegible]
De l'air à l'ombre	12°
Maximum jour, à l'ombre	16°
— — au soleil	19°

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LA GUERRE RELIGIEUSE

A Milan

Milan. — Une grandiose manifestation a eu lieu en l'honneur des Pères Capucins.

5.000 personnes se sont rassemblées autour du couvent. Deux délégués ont été envoyés près des Pères pour leur témoigner de la sympathie de la population.

L'ordre n'a pas été troublé.

Le nombre des manifestants a produit une profonde impression.

LA CATASTROPHE DE FRANK

On nous communique la dépêche suivante arrivée à Lille dans la soirée d'hier :

Pattier 102 Nationale-Lille.
De Kasto 80 3085 H C I A L
Charbonnage Frankoperdu.

ET LE MILLIARD ?

Finances anglaises et finances françaises

En même temps que le jeune Edgard Combes n'arrive pas à prouver qu'il n'a pas demandé le million, son père Emile n'est pas encore parvenu à nous montrer le plus petit morceau du milliard : vous savez le million des Chartreux et le milliard des Congrégations.

Presque chaque jour, nos feuilles radicales de province font leur partie d'anticléricalisme dans le concert des grands journaux radicaux et socialistes de la capitale.

On ne va pas assez vite à leur gré dans l'expulsion et la condamnation des moines ; il faut en finir au plus tôt avec ce qui reste de congrégations, et, dès la rentrée, sommation sera faite au gouvernement d'ouvrir en même temps les hostilités contre le clergé séculier par la mise à l'ordre du jour de la dénonciation du Concordat.

Chaque matin, lecteurs du *Progrès*, du *Réveil* et de leurs frères en anticléricalisme sont nourris de ces appels à la guerre religieuse.

Naturellement, c'est la faute aux moines et aux curés. Francs-maçons et libres-penseurs ne demandent pas mieux que de vivre en paix : ces doux agneaux ne font que répondre, et encore avec modération, aux provocations cléricales.

Quand ils crient sus au cléricalisme et à tous les fouards, ce ne sont que douceurs de langage, expression des sentiments d'indéfinissable tendresse dont leur cœur est inondé à l'adresse de la religion et de ses ministres.

Quelle méchanceté peut-elle trouver insolence pour des gens aussi bienveillants ?

Mais pourquoi parlons-nous de la question argent ? Elle en vaut la peine, pourtant.

Eh bien ! puisqu'ils ne soufflent mot ni du million, ni du milliard, ni de nos finances, mettons-leur sous les yeux un article du *Matin*, un journal de leurs amis.

Il le faut bien, puisqu'ils ne lui font pas l'honneur de reproduire son accès de franchise.

Laissons-lui la parole ; si nous en disons le moins, toute la gamme de la presse maçonnique du *Progrès du Nord* à l'*Impartial de Valenciennes*, nous saisirait d'admiration.

Le *Matin* donc compare les finances françaises et les finances anglaises :

« Il (le ministre des finances anglais) a donc annoncé deux dégrèvements. L'impôt de l'*income tax* est diminué, celui sur le blé est supprimé, et cela représente 262 millions de moins à payer par le public.

« De plus, il a annoncé que, sauf événements imprévus, la dette anglaise, qui est actuellement de 19 milliards 350 millions, pourra être réduite de 2 milliards, par l'amortissement, d'ici à 1908.

« Donc, en Angleterre, quand la paix succède à la guerre, les impôts diminuent et la dette également. C'est ainsi que les choses doivent se passer normalement.

« En est-il de même en France ? Les chiffres suivants répondent à cette question :

« En 1870, notre dette s'élevait à 22 milliards 796 millions. Survient la guerre. Le trésor épuisé, le paiement de l'indemnité et la réfection du matériel font que la dette se trouve portée à 33 milliards 435 millions.

« A partir de ce moment, il semble que la France va commencer à rembourser ses créanciers. Il n'en est rien, et aujourd'hui la dette perpétuelle ou remboursable dépasse 30 milliards.

« En 1870, l'impôt par habitant était de 49 francs.

« En 1876, il fut porté (liquidation de guerre) à 76 francs.

« Aujourd'hui, il dépasse 80 francs.

« Donc, en pleine paix, la dette fait accroître de plus de 7 milliards, l'impôt de 16 francs par tête d'habitant, et *nous ne sommes pas au bout de nos peines.*

« *Si ce n'est pas de l'imprévoyance et de la mauvaise administration, qu'est-ce ?*

« *Nos ministres, chargés de gérer nos finances, n'auraient pas, pour mener leur ménage, agi autrement.* — H. HAUSER. »

Pendant qu'il est à Paris, le roi d'Angleterre pourrait donner à M. Loubet quelques petits cabeils dont n'auraient pas à se plaindre les contribuables français qui désireraient vivement être traités comme de simples sujets de S. M. Britannique.

V. H.

ROUBAIX

Les annonces et réclames se reçoivent 84, GRANDE-RUE

Propos d'un Roubaisien

Champoing gratis

Un jeune homme de 16 ans — cet âge est sans pitié ! — s'est permis, le jour du départ des Pères Franciscains chassés de leur couvent, de crier : « A bas Combes ! »

Rien que la mort n'était capable d'expier son forfait, on le lui fit bien voir.

Conduit entre deux agents au poste central, il dut décliner son état-civil en vue d'un procès-verbal menaçant. Et jeudi dernier, il était appelé à comparaître en simple police.

Vous n'y pensez pas, il avait osé crier : « A bas Combes ! »

Il paraît, c'est l'*Avenir* qui nous l'apprend, que « paternellement » M. le juge de paix lui a « lavé la tête. »

Après ce premier champoing, il paraît, toujours d'après l'*Avenir*, qu'à son tour aussi le ministère public lui a « lavé correctement la tête. » Ex de deux !

Et M. le juge de paix lui a fait remarquer ensuite qu'en raison de son jeune âge, il n'aurait pas de prison !

C'est bien dommage. Aller en prison pour avoir crié « A bas Combes ! » c'aurait rappelé avantageusement les beaux jours de l'Empire.

M. le juge de paix a lu ensuite le jugement suivant d'un comique exagéré et d'une valétudinaire outrecuidance :

« Attendu que le cri « A bas Combes ! » bruyamment et à plusieurs reprises proféré sur la voie publique, au milieu d'une manifestation à l'adresse d'un membre du gouvernement de haute situation fut non âgé surtout de mettre à l'abri des invectives de la jeunesse, constitue pour le moins, dans les circonstances où il a été entendu, une infraction à l'article 479 § 8 du code pénal, qu'aux peines purement pécuniaires qu'édicte ce texte pourraient venir s'adjoindre les peines physiques prononcées par l'article 465 du même code, que le renvoi devant la juridiction correctionnelle se justifierait même en l'espèce en vertu de l'article 39 de la loi du 29 juillet 1881 ;

Mais, attendu qu'il semble plus opportun de renvoyer le coupable à la méditation de cette maxime d'un docteur de l'Eglise, à savoir que nous devons respecter dans nos gouvernants le jugement de Dieu qui les a établis pour gouverner le peuple.

« Attendu que, cependant, il faut une sanction à cette violence incarnée d'un adolescent imbu de préjugés et initié de lui-même, qui court les rues, grossit sa voix pour faire croire à sa précoce politique et l'investive à la bouche, se mêle à une manifestation qui n'est pas de son âge, au risque de la faire dégénérer, par son fait, en un véritable charivari, engageant la responsabilité de tous ceux qui y participent, se fût-ce que par leur présence.

Par ces motifs et par jugement contradictoire en premier ressort, vu l'art. 479, parag. 8 du Code pénal, vu aussi l'art. 162 du Code d'instruction criminelle et l'art. 1384 du Code civil, condamne X... en 15 fr. d'amende, le condamne de plus aux dépens, fixe à 2 jours la durée de la contrainte par corps.

Voilà ce qu'il en coûte d'être animé d'un zèle relatif vis-à-vis de cet excellent M. Combes : deux champoing gratis et 15 francs d'amende !

LE HUTIN.

Chapelle des Carmélites. — Dimanche, 2 mai, adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement : Messes basses à 6 et à 7 heures. — Messe chantée à 8 heures. — Le soir, à 5 heures, salut solennel et sermon.

Les fêtes du 21 mai et du 1er juin. — *La grande cavalcade.* — La réunion que le Conseil-Dada cavalcade a tenue, jeudi soir, à l'Hôtel-de-Ville, a été particulièrement intéressante. Nous en approchons de la date fixée pour la pose de la première pierre de l'Hôpital, et nous l'organisation des fêtes du 21 mai et du 1er juin se précise et se complète.

Actuellement, les travaux des sous-commissions sont assez avancés pour qu'on puisse avoir une idée exacte de l'importance et de l'intérêt des groupes qui composeront la cavalcade. On peut dire, dès maintenant, que ceux-ci seront plus, par la variété et la nouveauté, encore plus, par les costumes pittoresques et les heureux figurants, elle ne le cédera en rien aux grandes manifestations historiques ou carnavalesques qui ont rendu célèbres, dans nos villes, certaines fêtes locales.

Des artistes de talent ont dessiné les croquis de la plupart des groupes et l'exécution en a été confiée soit à des décorateurs de la Ville, soit à une maison parisienne qui a acquis dans cette spécialité une renommée universelle.

Avec un dévouement et un entrain admirables, les membres du Comité s'occupent activement de réunir toutes les bonnes volontés et de recueillir les fonds nécessaires.

Dans une ville comme Roubaix, où les sociétés sont si nombreuses, le recrutement des personnages figurants ne saurait être qu'heureusement facilité, chacun apportant d'ailleurs avec empressement son concours aux organisateurs.

La question intéressante de la figuration féminine a été résolue d'une façon qui, croyons-nous, sera bien accueillie du public.

On va demander à chaque corporation d'ouvrières de désigner une ou plusieurs figurantes. Celles-ci, à leur tour, choisiront une des « reines », qui éliront la « reine des reines ».

Chaque figurante recevra un souvenir.

Le Comité propose de faire éditer un album contenant les dessins des groupes, chars, etc., ainsi que de nombreuses explications. Cet album sera mis en vente quelques jours avant la sortie de la cavalcade.

Théâtre-Cirque-Hippodrome. — Ce soir, débuts des merveilleux Rickard, surnommés les rois de l'acrobatie ; de Miss Vogère, la femme-canon, remarquable sujet ; des quatre Manello-Marnitz, des artistes sur boule.

Demain dimanche, deux grandes représentations, à 3 h. et à 8 h. 1/2 avec toutes les attractions.

Le bureau de location sera ouvert à 9 h. du matin, pour éviter l'encombrement.

Une grande fête cycliste aura lieu à Roubaix, le 1er juin prochain, organisée par le *Nord-Touriste*.

Voici dans ses grandes lignes le programme qui a été arrêté.

9 h. du matin : 1re Rallie-papers. Parcours 12 kilomètres ; 100 fr. de prix ; 2e Carrousel vélocipédique ; 100 fr.

A 11 h. : 3e Cortège-défilé à travers les principales rues de la ville. (Prix spéciaux à la société la plus nombreuse, à la société plus éloignée et à la meilleure fanfare cycliste).

A midi : 4e Vins d'honneur. Apéritif-concert à la salle des fêtes du « Café Pandore. Distribution des prix.

A 1 h. : 5e Banquet ménestre au Grand-Théâtre-Hippodrome ; 6e Concert symphonique pendant le banquet.

A 3 h. : 7e A l'issue du banquet, causerie par M. le docteur Buisseille, président du Comité-Directeur du *Nord-Touriste*, et concert vocal et instrumental avec le concours d'artistes distingués.

Dès maintenant sont invitées toutes les sociétés cyclistes de la Belgique et de la région, tous les cyclistes indistinctement qu'ils fassent partie ou non du *Nord-Touriste*.

Des réductions sur le prix du parcours en chemin de fer vont être demandées à la Compagnie du Nord. Le concours de la municipalité de Roubaix est également promis.

Dans le service de l'ébouage. — Par arrêté municipal en date du samedi 28 avril 1906, M. Ponchon, chef du dépôt de l'ébouage, est relevé de ses fonctions.

Les accidents du travail. — Une bambrocheuse, Marie Vandamme, 34 ans, demeurant rue des Longues-Haies, cour Vromant, travaillant chez M. Motte, même rue, blessée à la main droite ; 8 jours de repos.

— Fileur, Auguste Spelier, 54 ans, demeurant rue Bernard, cour Verkindered, travaillant chez MM. Motte-Bossut fils, boulevard Gambetta, blessé aux reins ; 8 jours de repos.

— Un tacleur, Fernand Mast, 14 ans, demeurant rue des Filatures, travaillant chez MM. Lemaire et Dillies, même rue, blessé à la main droite, 10 jours de repos.

— Un charretier, Charles Deffrennes, 20 ans, demeurant rue d'Italie, 23, au service de M. Carette, entrepreneur, même rue, blessé aux pieds par la roue de sa voiture, admis à l'Hôtel-Dieu.

Mal les cambrioleurs continuent... — Pendant la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit et demi, les préposés de douane Duflot et Palasset, de faction aux environs de la Place de la Justice, ont aperçu un individu qui escaladait le mur de l'habitation de M. Despret Florimond, rue de Lannoy, 388 ; ils se sont mis à sa poursuite, mais n'ont pu le rattraper à cause de l'obscurité. Le lendemain les mêmes douaniers ont trouvé dans un champ voisin, un sac contenant un coq et un pigeon appartenant à M. Despret.

— Un vol de deux lapins, d'une valeur de dix francs, a été commis, pendant la nuit de jeudi à vendredi, au préjudice de M. Deffontaine, rue Franklin, 114.

PNEUMATIQUES MICHELIN

Félix Devouge, 16, rue de Lannoy, Roubaix

Vagabond. — Les agents de service pendant la nuit de jeudi à vendredi, ont arrêté pour vagabondage, un jeune homme de Valenciennes, Henri Durbion, 17 ans, sans domicile fixe.

Jet de pierres. — Un individu inconnu a jeté une pierre après le train qui passe à 1 h. 10 du soir, au quai de Calais. Une vitre a été brisée mais personne n'a été blessé. Une enquête est ouverte.

A qui les manchons ? — M. Joseph Scache, rue Vaucanson, 67, a trouvé rue du Curoir, deux manchons dans un étui, qu'on peut lui réclamer.

Enterrement du 2 mai. — M. Adolphe Pluquet, 9 h., Très Saint-Rédempteur.

Etat-civil de Roubaix

COMMUNIONS Boîtes et Dragées BAPTÊMES 5, rue du Prieuré, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

du 1er mai

Naissances. — Albert Descamps, rue de Croix, 36. — Eugène Desbonnet, rue Guizot, 8. — Suzanne Montagne, rue du Fort, 102. — Charles Troussen, contour Saint-Martin, 7. — Marcelle Cuvelier, rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 39. — Constantin Boone, boulevard de Metz, cité Saint-Henri, 20. — Clémence Polliet, rue Grétry, 39. — Germaine Palanchier, rue Cadeau, 104. — Adèle Florin, rue de l'Ommelet, impasse Horace-Vernet, 10. — Zélie Delbecq, rue des Longues-Haies, cour Vautroy, 8. — Charles Leurette, boulevard de Reims, 8. — Emile Florin, rue de l'Alouette, 29.

Décès. — Louis Lagache, 4 mois, rue du Fontenoy, cour Moreau, 51. — Sophie Dujardin, 67 ans, ménagère, rue de la Conférence, 94. — Armand Lagache, 49 ans, journalier, rue Blanchemaille. — Charles Boutaert, 25 ans, apprêteur, rue de l'Ermitage, cour Billiart, 5. — Suzanne Débarbieux, 5 mois, rue des Vosges, 37. — Fernand Petit, 17 ans, sans profession, rue d'Inkerman, 54.

WATTRELOS

Jeunesse Catholique. — Le Comité de la Jeunesse Catholique invite ses membres à assister à l'obit du mois, de leur Président, M. Louis Deffrennes, qui sera célébré lundi prochain, 4 mai 1906, à 9 heures, en l'église Saint-Maclou.

DEMANDEZ UNE BATISTINE GRANDE LIQUEUR

CROIX

Paroisse Saint-Martin. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que dimanche prochain, à 7 h. 1/2, la Messe sera dite à l'intention de la Saint-Georges et de ses bienfaiteurs.

La société y assistera en uniforme, à l'occasion de sa fête patronale.

Accident de travail. — Un cicheur, Léon Yon, 25 ans, demeurant rue de la Limite, cour Thaon, travaillant à l'imprimerie de M. Reboux, Grande Rue, à Roubaix, blessé aux mains.

Cambrai. — Le Festival de 17 mai fera époque dans l'histoire de cette commune, car il promet beaucoup et sera très réussi, surtout si le soleil veut faire sa partie dans le concert.

Quarante-six sociétés, dont huit sont de Roubaix, ont répondu à l'appel du Comité organisateur.

Elles se réuniront au Trèse pour dédier à 2 h. 1/2, accompagnées par la Place, l'Auteur, le Pont-à-Tressin.

A 5 heures, les exécutions commenceront simultanément aux deux kiosques de la Place et du Pont-à-Tressin.

Après le festival, distribution de nombreuses et importantes primes aux sociétés participantes, puis clôture de la fête par un splendide feu d'artifice.

Les habitants de Cléréng réservent aux étrangers et aux sociétés l'accueil le plus sympathique. Tous ceux qui se donneront rendez-vous à cette commune emporteront de cette journée la plus agréable souvenir. Un train spécial dont l'horaire sera publié dans nos éditions de Tressin dès la soirée dominicale, communication pour Lille-Lannoy et Roubaix-Wattrelos.

SAVON LUMINOL, pour Linge et Laine

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues : 85, Rue de Lille

Les accidents du travail. — Louis Pollet, rentreur, rue de Dunkerque, a eu l'index droit écrasé sous deux poulieux d'accouplés. Soins du docteur Decherf ; repos de 15 jours.

— Charles Lavens, 16 ans, aide-ouvreur, demeurant rue Ampère, a fait une chute dans une maison en construction, rue du Chimiste. Le docteur Decherf a constaté une contusion du avant-bras droit, nécessitant un repos de 8 jours.

— Georges Destombes, 26 ans, tisserand, demeurant rue du Moulin, 100, a eu le médius droit contusionné et l'ongle de l'index arraché, entre la tige et le cran d'arrêt d'un ressort. Soins du docteur Picquet ; repos de quinze jours.

— Une cannetteuse, Eugénie Deroubaix, 27 ans, demeurant rue Vauban, 24, travaillant à Roubaix, chez MM. Dubar et Declercq, rue du Fontenoy, blessée à la main, vingt jours de repos.

Les arrivages aux Halles du vendredi. — Marée, 724 k. ; laitues, 486 ; haricots verts, 12 k. ; radis, 1.000 bottes ; artichauts, 600 bottes ; asperges, 30 bottes ; pain d'épices, 122 k.

BLANC-SEAU. — **Accident de travail.** — Un magasinier, Daniel Duflemond, 47 ans, demeurant rue des Villas, 4, travaillant chez MM. Gerdet, rue Boucher-de-Perthes, à Roubaix, blessé aux reins, 15 jours de repos.

MAROQ-EN-BARŒUL

Un tuyau souterrain, conducteur d'électricité de l'usine électrique de Vauban au dépôt de Maroq, a été brûlé sur une longueur de 250 mètres. La circulation des tramways n'a pas été interrompue, la communication électrique pouvant se faire par un autre câble parallèle au premier. Une trentaine d'ouvriers terrassiers ont été envoyés dans la rue de Lille et ont pu remplacer le câble dans les 24 heures.

PLAGE DE CALAIS

Nouveau Casino de Famille

ouvert du 1er Juin au 6 Octobre

A louer, confortablement meublés, plusieurs jolis chalets situés dans un petit parc à cent mètres de la mer, éclairés à l'électricité et pourvus d'une canalisation d'eau de source. Un grand et beau chalet non meublé, seize places, à louer, à bail, à l'année ou à la saison. De tous ces chalets, magnifique vue sur la mer et sur le port.

S'adresser à M. Bresson-Müller.

Echos du Pèlerinage de Lourdes

On nous télégraphie de Lourdes que MM. les abbés Bonnaire et Lancelle, secrétaire-général et directeur du bureau central ecclésiastique des pèlerinages, viennent d'être nommés chanoines par Mgr l'Evêque de Tarbes.

Nous nous unissons à tous les pèlerins pour présenter aux nouveaux chanoines nos très sincères et très respectueuses félicitations.

GAZETTE du NORD

— Une lettre de Rome nous apprend que notre compatriote Mgr Glorieux vient d'être nommé chanoine de la basilique SAINTE-MARIE-MAJEURE.

Nos lecteurs se joindront à nous pour offrir au sympathique et distingué prélat de respectueuses félicitations.

Nous sommes particulièrement heureux de voir combien sont appréciés à Rome les services discrets et éminents que Mgr Glorieux rend à la cause pontificale et aux intérêts de la France.

— Le mercredi 6 mai, à 11 h. 1/2, en l'église Notre-Dame, à ROUBAIX, sera célébré le mariage de Mlle Hélène Ruffelet, fille de M. et Mme Justin Ruffelet, avec M. Désiré Wibaux, fils de M. Wibaux-Mulliez. Nous offrons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur et à leurs parents nos sincères félicitations.

LA PERSÉCUTION

Les Rédemptoristes à Lille

Nous avons dit que M. Delalé avait adressé une citation à comparaître au père « Supérieur » des Rédemptoristes, et que le P. Dupuis, recteur, n'étant pas suffisamment désigné, avait refusé d'y répondre.

Hier, vers midi, un brigadier de police s'est présenté au couvent de la cour des Bourloires, de la part de M. Delalé, et a remis au portier un pli fermé, assez volumineux, contenant vraisemblablement des citations régulières, car quelle communication aurait à faire M. Delalé aux Rédemptoristes, sinon une communication de ce genre ?

Le pli a été pris par le portier, qui a déclaré que le P. Dupuis était absent et avait seul qualité pour l'ouvrir.

Le brigadier de police ayant voulu faire signer un récépissé, le portier s'y est refusé.

A Pérenchies

M. Delalé, juge d'instruction à Lille, a convoqué à son cabinet deux Sœurs de la Charité d'Angers, demeurant à Pérenchies.

Ces religieuses tenaient, il y a quelques mois, une école à Pérenchies. Au moment de l'exécution des décrets Combes, elles se dispersèrent et furent recueillies à Pérenchies, chez diverses personnes charitables, où elles vivaient séparées, se livrant à des œuvres de bienfaisance et de piété.

Les deux Sœurs citées sont inculpées de constituer un établissement non autorisé.

Elles ont, chacune, un domicile séparé, mais ça ne fait rien, dit le Parquet : chacune de ces religieuses forme, à elle seule, un établissement congréganiste et peut être condamnée, en vertu de la loi du 4 décembre 1902 à une amende de 16 à 5.000 fr. ou à un emprisonnement de six jours à un an !!

Il faut avouer que si une disposition de cette loi leur était applicable, le grotesque le disputerait à l'odieux.

LE 1er MAI

A Lille

Que nous sommes loin des premières manifestations !...

Un seul drapeau à l'Hôtel de Ville, où tous les employés chôment.

On ne s'aperceverait guère que c'était, hier, la grande fête officielle du prolétariat.

Comme incidents, nous n'avons à mentionner quelques visites habituelles à la Mairie et à la Préfecture.

C'est vers 10 h. 1/2 que le cortège composé d'environ 200 purs de la Section arrive à l'Hôtel-de-Ville. On ne chante pas et les passants, indifférents, croisent le cortège sans s'arrêter.

M. Delory, entouré de MM. Duriez, Samson, Bourepaire, Delescluze et de la plupart des conseillers socialistes, reçoit les manifestants.

C'est le citoyen Saint-Venant qui ouvre la série des discours.

Il prononce un très long laius où des coups d'encensoir à la municipalité n'y manquent pas ; il y a même le coup de griffe « aux réactionnaires ». Il termine enfin en donnant une longue liste des revendications.

Le citoyen Desmoutiers, au nom du P. O. F., lit, à son tour, toute une série de vœux et de réformes. On y parle du désarmement général.

Le citoyen-maire clôt la série. Il déclare que depuis treize ans la situation s'est améliorée, le journée de huit heures et le minimum de salaires sont en bonne voie de réalisation.

Notre maire n'espère cependant pas beaucoup de la Chambre actuelle et il compte plus sur un mouvement révolutionnaire.

Tout se termine par quelques fûtes de champagne bues... aux frais des contribuables.

Après quoi, la plupart des délégués s'en vont faisant une vingtaine de camarades se rendre place de la République.

A la Préfecture. — M. le Préfet est là, et c'est à lui que M. Saint-Venant lit une adresse insistant surtout pour obtenir une subvention pour la création d'une Bourse du travail.

M. le Préfet est plein de bienveillance : il assure qu'il fera tous ses efforts pour obtenir la subvention demandée.

Sur de bonnes paroles la délégation se retire et c'est fini pour le 1er mai.

Il restait au programme un jeu de balle au Boulevard des Ecoles et une représentation à l'Union de Lille.

SANS-GÊNE COLLECTIVISTE

Incidents à l'abattoir

Tous les services municipaux ont chômé, hier, et avec eux, l'abattoir.

Le citoyen Deverny, directeur de l'abattoir, avait décidé, il y a quelques jours seulement, au commencement de la semaine, qu'on fermerait les portes à neuf heures du matin.

Malgré les réclamations des bouchers, sa décision fut irrévocable.

Il s'est produit ce qu'on attendait : c'est que les bouchers de la campagne, qui ne viennent à Lille que le vendredi, n'ont rien connu de cette mesure. Ils arrivèrent trop tard pour acheter et durent s'en retourner comme ils étaient venus.

On nous affirme que des tripiers sont allés se plaindre au citoyen Deverny, lui disant que leur marchandise se gâterait si son retardait de vingt-quatre heures la livraison. Le citoyen aurait répondu : « Je m'en f....., si votre viande est pourrie, je suis conseiller général. »

O logique !

Ce n'est pas tout :

Quelques minutes avant neuf heures, un chevilleur, M. Jules Demessine était sorti avec un client. Lorsqu'il voulut rentrer, après l'heure, un jaquet l'en empêcha avec une certaine rudesse. Survint le citoyen Devernay, qui bouscula et brutalisa M. Demessine.

L'agent dressa procès-verbal à M... Demessine.

Autre histoire :

M. Jules Caulier arrêté gratifié d'un procès-verbal pour avoir terminé après l'heure, un travail qu'il avait commencé avant neuf heures.

On conçoit qu'à la suite de ces faits, les bouchers soient moins que satisfaits du sans-gêne et de la tyrannie collectivistes :

Premier mai tu chômeras,
Très socialistement.

P. S. — Pourquoi les employés d'octroi n'ont-ils pas chômé ?

Personne ne s'en serait plaint.

A Roubaix

Le « Premier Mai » des « Carrettistes »

Le Parti ouvrier socialiste roubaisien pour masquer le petit nombre de ses adhérents à désigné (?) une délégation d'une dizaine de membres avec, pour mission de se rendre au cimetière, à l'occasion du Premier Mai.

En tête des délégués, marchait le citoyen Carrette, l'ancien maire collectiviste, le chef des dissidents de la *Paix*.

Devant le monument érigé aux victimes du travail, le citoyen Carrette a prononcé un long discours pour exposer la définition du vrai socialisme dégagé de toute accointance avec les bourgeois.

Il a « bêché » le Comité dictatorial de Paris qui voulait tout diriger sans s'occuper des besoins locaux.

Le « Premier Mai » des « Guesdistes »

A l'inverse des Carrettistes, les Guesdistes de la *Paix* pour faire croire qu'ils sont encore nombreux, ont remis leur fête du Premier Mai au dimanche 6 mai.

Un cortège partira de la *Paix*, boulevard de Belfort, à 11 h. du matin pour se rendre au cimetière.

Des affiches ont été placardées en ville pour annoncer cette manifestation.

A Armentières

Malgré une propagande effrénée, la fête du 1er mai a été des plus pâles et nos socialistes, jadis si agités, sont restés d'un froid....

La veille et le matin même du jour de la fête des salves d'artillerie et le carillon ont pu faire croire que la ville était en fête, mais il n'en était rien... et la municipalité en a été pour ses frais de décor... Du reste les ouvriers n'ont chaumé dans aucun atelier et les rues de la ville ont conservé leur calme habituel.

Il est vrai que le soir le citoyen Rivola, conducteur des travaux municipaux, s'est époumonné à exciter, mais en vain, quelques adeptes de la société.

DUNKERQUE

A propos de la perquisition au « Nord Maritime »

L'Echo du Nord, après avoir relaté le compte-rendu du *Nord Maritime* concernant la perquisition et l'article qui l'avait provoquée, publie les réflexions suivantes :

Nous avouons ne pas voir du tout quel élément décisif ou simplement nouveau la découverte de l'auteur dudit grelot pouvait apporter à l'enquête de M. le juge d'instruction. Et même si cette découverte avait dû projeter sur cette enquête une lumière intense, nous ne comprenons pas que M. Gebert se soit résolu à une perquisition qui est une atteinte manifeste et tout à fait imprévue aux droits de la Presse.

Si les parquets entraient dans cette voie, il n'y aurait plus de sécurité pour les collaborateurs bénévoles grâce auxquels les journaux peuvent noter sur le vif tels mouvements d'opinion que le public a le plus grand intérêt à connaître. Mes lois concernent la liberté de la Presse ; ces lois deviendraient parfaitement nulles de par la toute-puissante volonté des juges d'instruction. Il y a là une situation contre laquelle tous nos confrères et aussi toutes nos associations professionnelles tiendront à protester énergiquement.

Ces réflexions ont d'autant plus de poids qu'elles émanent d'un journal dont le directeur, M. G. Dubar, est président de l'Association de la presse républicaine départementale qui comprend des journaux de toute la France.

Machine à Ecrire

SMITH PREMIER

Grand Prix Paris 1900

Agence Régionale : 3, place Richebé, LILLE

Bureau principal : 9, boul. des Italiens, PARIS

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du jeudi 30 avril

Présidence de M. CHANCEL, vice-président

Un champagne

Georges Duvinage, au sortir d'un cabaret d'Armentières, avait cherché querelle à des consommateurs et il avait frappé l'un d'eux d'un formidable coup-de couteau à l'épaule droite.

La blessure n'entraîna pas mieux qu'une incapacité de travail d'une dizaine de jours. Cette circonstance a évité à Duvinage d'être traduit en Cour d'assises. Mais il n'a guère perdu au change, car le Tribunal correctionnel, après de longs débats, lui a infligé 8 mois de prison et deux années d'interdiction de séjour.

Audience du 1er mai 1906

Présidence de M. CHANCEL, vice-président

Le tribunal ne chôme point, malgré le 1er mai, et nombreuses sont les affaires inscrites au rôle.

Voleurs de bicyclettes

Jules Delrac, 19 ans, et Raphaël Seule, 17 ans, ont volé une bicyclette à Lille ; on a trouvé en leur possession, lors d'une perquisition, des pigeons, qui doivent aussi provenir d'une soustraction frauduleuse, mais le propriétaire des volatiles était probablement un fraudeur, s'avait point fait de déclaration, car il n'a point porté plainte. Ils ont essayé de vendre les « coulons » à M. Leigle, marchand d'oiseaux, rue du Molinel, mais celui-ci s'est douté de leur provenance illicite et n'a point voulu les prendre.

4 mois avec sursis à chacun des prévenus pour vol de bicyclette, le vol de pigeons n'ayant point paru suffisamment établi au tribunal.

Saule avait pour défenseur Me Delepouille.

Agression nocturne à Roubaix

Dans la nuit du samedi 4 avril, Bartholomeus Edouard, ouvrier dégorgeur, âgé de 34 ans, rue de Roncq, cour Parent, à Roubaix, revenait du travail de nuit, auquel il est occupé au Peignage de la Société Anonyme, rue du Collège, vers 1 heure du matin, rue du Fresnoy, quand trois rôdeurs lui sautèrent dessus : l'un d'eux le frappa à coups de barre de fer, les autres lui firent le porte-monnaie contenant la semaine du brave ouvrier.

Deux agents en patrouille entendirent ses appels et accoururent ; les rôdeurs abandonnèrent leur victime que les policemen relevèrent couverte de sang, puis ils recherchèrent les agresseurs. Après une poursuite acharnée ils réussirent à rejoindre l'un d'eux, Charles Vanstenkiste, 27 ans, dégorgeur, à Mouscron, rue de la Rive-d'Or ; il refusa de faire connaître ses complices et de renseigner les faits, bien qu'ayant été pris en flagrant délit. Vanstenkiste, qui a de déplorables antécédents, encourt 3 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour.

Coups à sa future belle-mère

Albert Doutreluigne, pianiste à Lille, est d'un caractère plutôt vif ; il a déjà été appelé à comparaître en justice. Le 15 août 1901, furieux de voir les époux Baudry-Boîte, dont il courtisait la fille Céline, lui refuser l'accès de leur domicile, il les frappe brutalement ; la femme eut 15 jours d'incapacité de travail ; poursuivi en correctionnelle, Doutreluigne encourut, par défaut, un mois de prison, le 8 novembre 1901.

Depuis, on s'est raccommodé en famille ; Doutreluigne a épousé la fille des époux Baudry et s'est réconcilié avec ses beaux-parents. Il fait opposition à sa condamnation et, par l'organe de Me Duvillier fils, sollicite du Tribunal une réduction de sa peine. Doutreluigne est belge, et le maintien d'une peine de prison lui vaudrait probablement l'expulsion.

Les juges tiennent largement compte des circonstances de la cause, et réduisent à 30 fr. d'amende la condamnation de Doutreluigne.

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE

PUR CACAO ET SUCRE

Fabriqué par les P.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)

Dépôt : J. GIRAUD, 74, Rue Nationale, LILLE

COMPAREZ l'excellent VIN de BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec du vieux VIN de BANYULS et le meilleur QUINQUINA, avec les mixtures nombreuses offertes comme apéritifs, par des réclames tapageuses, et vous n'hésiterez pas à adopter ce puissant et délicieux tonique qui, d'ailleurs, est unanimement recommandé par le corps médical, et d'en faire votre apéritif quotidien.

Pris avec de l'eau, le BANYULS-TRILLES désaltère immédiatement et agréablement.

Dans tous les Cafés et les Bons Estaminets

Exiger l'étiquette à cause des nombreuses contrefaçons.

Vous souffrez de maux de tête, de pesanteurs d'estomac ; vous avez des insomnies, des migraines, et vous en cherchez la cause : une mauvaise digestion occasionne toutes ces douleurs. Une cuillerée à bouche de Vin Gobert à la Pepsine et à la Rhubarbe, vous guérira complètement. Le flacon 2 Fr.

Pharmacie Centrale de Lille, 26, r. Esquermoise

Le visage, miroir du corps

Tout se lit sur le visage, joies, chagrins, préoccupations, pensées même. Ce qu'on voit bien clairement sur le visage, c'est l'état de santé. La pâleur habituelle indique à tous ceux qui vous regardent que votre sang est pauvre, qu'il n'est pas rouge, que vous êtes anémique, que vous avez une petite santé.

Que de gens sont pâles ! Que de gens sont par conséquent pauvres de sang ! Qu'ils sont nombreux ceux qui souffrent, car voici quelques-unes des maladies qui ont pour origine la pauvreté du sang : anémie, chlorose, maladies d'estomac, faiblesse générale, migraines, bourdonnements d'oreilles, malaises des femmes, rhumatismes, maladies nerveuses. Toutes ces maladies sont guéries par le régénérateur du sang, tonique des nerfs par excellence, le remède bien connu dont voici la marque :

PILULES PINK POUR PERSONNES PALES

De nombreuses guérisons obtenues par les Pilules Pink ont été publiées depuis des années, presque chaque jour dans ces colonnes. Les attestations publiées sont envoyées spontanément par les malades reconnaissants. Pour une attestation publiée cent sont reçues. Le manque de place seul nous oblige à n'en publier que quelques-unes. Citons aujourd'hui la lettre de M. l'abbé Lubac, curé de Pontanevelles, par Rivière (Aveyron).

« Je suis très heureux à la suite de tant d'autres, de vous annoncer que quatre boîtes de Pilules Pink que je vous avais demandées ont suffi pour rétablir une personne de ma paroisse qui ne peut plus atteinte